



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Nancy, le 08 janvier 2026

Le directeur départemental

à

Madame GRANDVALLET Aurélie

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Affaire suivie par : Maeva WEISS

tél : 03 83 91 41 03 – service : 03 83 91 40 40

ddt-structures@meurthe-et-moselle.gouv.fr

LR avec AR n° 1A 215 943 6440 8

Objet : Accusé de réception dossier complet n° 54-26-0002

ACCUSE de RÉCEPTION de DOSSIER COMPLET

Madame,

Vous avez déposé le 06 janvier 2026 auprès de mes services, un dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre du contrôle des structures, conformément au code rural et de la pêche maritime, article L 331-1 et suivants.

Votre demande concerne votre installation en exploitation individuelle, d'une surface de **0 ha 09 a 40 ca** de terres situées sur la commune de **SAINT-MAX-54130** (parcelle AH 178).

Votre dossier a été enregistré complet au 08 janvier 2026, sous le n° 54-26-0002.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois conformément à l'article R. 331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai des informations complémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification expresse au terme de ce délai, soit au plus tard le 08 mai 2026, vous bénéficierez d'une **décision implicite d'exploiter**. Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation conforme aux dispositions de l'article L. 123-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental et par subdélégation
Le chef de l'unité Aides et Structures Agricoles


Christophe COFFIGNY

Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n° 60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00